

En cas de changement de situation professionnelle en cours de mois (*contrat actif, suspendu, passage de non cadre à cadre, passage de temps plein à temps partiel et vice-versa, régularisation de salaires sur mois antérieurs.....*), le salarié concerné par ce changement doit faire l'objet d'un découpage de ses bases assujetties déclarées en DSN.

Exemple

Passage d'un statut « non cadre » à un statut « cadre » au 10 avril 2016

Salaire brut : 3.700,00

Plafond de sécurité sociale (2016) : 3.218,00

Le salaire brut et le plafond de sécurité sociale doivent être proratisés selon la durée de chacune des périodes infra-mensuelles.

Pour la période infra-mensuelle « non cadre » - du 1er au 9 avril

PSS = 3.218,00 x 9/30 = 965,00

Salaire brut = 3.700,00 x 9/30 = 1.110,00

Rubrique	Codification DSN attendue	
	Code rubrique	Valeur rubrique
Code de base assujettie	S21.G00.78.001	02 - Assiette brute plafonnée
Date de début de période de rattachement	S21.G00.78.002	01042016
Date de fin de période de rattachement	S21.G00.78.003	09042016
Montant de base assujettie	S21.G00.78.004	965,00
Code de cotisation individuelle	S21.G00.81.001	063 - Montant de cotisation Arrco
Montant de cotisation individuelle	S21.G00.81.004	126,64
Code de base assujettie	S21.G00.78.001	03 - Assiette brute déplafonnée
Date de début de période de rattachement	S21.G00.78.002	01042016
Date de fin de période de rattachement	S21.G00.78.003	09042016
Montant de base assujettie	S21.G00.78.004	1.110,00

Pour la période infra-mensuelle « cadre » - du 10 au 30 avril

PSS = 3.218,00 x 21/30 = 2.253,00

Salaire brut = 3.700,00 x 21/30 = 2.590,00

Rubrique	Codification DSN attendue	
	Code rubrique	Valeur rubrique
Code de base assujettie	S21.G00.78.001	02 - Assiette brute plafonnée
Date de début de période de rattachement	S21.G00.78.002	10042016
Date de fin de période de rattachement	S21.G00.78.003	30042016
Montant de base assujettie	S21.G00.78.004	2.253,00
Code de cotisation individuelle	S21.G00.81.001	063 - Montant de cotisation Arrco
Montant de cotisation individuelle	S21.G00.81.004	219,67

Code de base assujettie	S21.G00.78.001	03 - Assiette brute dé plafonnée
Date de début de période de rattachement	S21.G00.78.002	10042016
Date de fin de période de rattachement	S21.G00.78.003	30042016
Montant de base assujettie	S21.G00.78.004	2.590,00
Code de cotisation individuelle	S21.G00.81.001	064 - Montant de cotisation Agirc
Montant de cotisation individuelle	S21.G00.81.004	87,29